



Justificatif domiciliation fiscale

Par arbre

Bonjour,
en cas de doute sur le choix d'une domiciliation fiscale (résident - non résident) en fonction du temps passé en France ou à l'étranger, les impôts sont en droit de demander quels types de justificatif ?
Cordialement

Par jury34

Bonjour,

A priori les impôts peuvent tout demander.

Une pièce vous gêne en particulier?

Cordialement

Par bolanate95

Les justificatifs pour faire preuve de domicile, il y'a les factures (edf, lyonnaise des eaux) , les quittances de loyer si location

[url=https://www.domiciliation-paris.net/]domiciliation d'entreprise[/url]

Par yapasdequoi

Pourquoi répondre à une question de 2012 ?